

# AQDRLL Info

## Laval - Laurentides

N°31 – Juin 2016

## Recours juridique contre les frais accessoires

L'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et préretraités Laval-Laurentides (AQDRLL) a joint sa voix à celles des nombreuses organisations qui appuient l'initiative de la FADOQ d'intenter un recours judiciaire pour forcer le gouvernement fédéral à appliquer intégralement la Loi canadienne sur la santé, concernant les frais accessoires qui sont en voie d'être légalisés au Québec.

Mandaté pour procéder à ce recours, M<sup>e</sup> Jean-Pierre Ménard, avocat spécialisé dans la défense des usagers des services de santé, a rappelé que la Loi canadienne sur la santé est claire quant à l'interdiction formelle de la surfacturation. Or, c'est un fait reconnu que les patients ont à défrayer des coûts significatifs en matière de frais accessoires. Par exemple : 500 \$ en frais d'anesthésie pour une colonoscopie, ou encore 80 \$ en gouttes ophtalmiques dans le traitement de la dégénérescence maculaire.



Déjà, [en novembre dernier](#) l'AQDR Laval-Laurentides s'opposait à la décision gouvernementale de légaliser les frais accessoires. Nous étions d'accord avec le Protecteur du citoyen qu'accepter la mise en place de frais accessoires équivaldrait à « contribuer à l'émergence d'un système à deux vitesses : une voie rapide en clinique pour ceux qui ont les moyens de payer et une voie lente menant à l'hôpital pour les autres ».

Déjà, [en novembre dernier](#) l'AQDR Laval-Laurentides s'opposait à la décision gouvernementale de légaliser les frais accessoires. Nous étions d'accord avec le Protecteur du citoyen qu'accepter la mise en place de frais accessoires équivaldrait à « contribuer à l'émergence d'un système à deux vitesses : une voie rapide en clinique pour ceux qui ont les moyens de payer et une voie lente menant à l'hôpital pour les autres ».

Lire notre [communiqué](#).

## Laurentides : 309 personnes attendent une place en CHSLD

Le ministère de la Santé et des Services a mis [en ligne](#) le 10 mai dernier un tableau Excel téléchargeable illustrant le nombre de personnes inscrites sur une liste d'attente pour être hébergées en CHSLD, pour chacune des régions socio sanitaires, à la fin des périodes financières.

Dans les Laurentides, 309 personnes attendent une place en CHSLD. Le chiffre important est celui des personnes qui attendent à domicile, parce qu'il signifie que ces personnes n'ont pas l'intensité de services que leur état requiert. C'est 150, donc presque la moitié de toutes celles qui attendent dans des ressources moins adaptées mais où des services sont disponibles sur place. Il y a dans les Laurentides 98 617 personnes âgées de 65 ans et plus.

À Laval, qui en compte 70 478, il n'y a que 170 personnes en attente. Par contre, 104, c'est-à-dire presque les deux-tiers, attendent à domicile.

Ces chiffres illustrent les limites des services à domicile, surtout dans un contexte où les CISSS sont incités à les «répartir équitablement», c'est-à-dire en donner moins à chacun pour parvenir à desservir tout le monde.



## *Vous avez des droits en santé Faites-les respecter*

Une campagne, menée par la Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (FCAAP), se déroule en ce moment pour informer les personnes âgées de l'existence de leurs droits dans le réseau de la santé et des services sociaux. Elle cherche

aussi à les sensibiliser à ne pas hésiter à faire valoir leurs droits lorsqu'elles reçoivent des services et des soins, ainsi qu'à faire connaître leurs insatisfactions, si elles estiment que ceux-ci ne sont pas respectés.

La [campagne nationale](#) prend notamment la forme d'une sensibilisation et est organisée en collaboration avec les Tables régionales de concertation des



âînés (TRCA) qui réunissent déjà l'ensemble des personnes, organismes et associations œuvrant dans leurs régions respectives, conjointement avec le CAAP régional. La campagne s'appuie aussi sur l'implication active du réseau FADOQ qui a accepté de mettre l'ensemble de ses ressources au service de la diffusion du message de cette campagne visant les personnes âînées.



L'AQDR Laval-Laurentides appuie cette initiative et fera notamment connaître les droits les plus importants à ses membres, tout au long de l'année.

*Photos : Les deux Tables de concertation, celle des Laurentides et celle de Laval, lors des lancements régionaux de cette campagne.*

## Recensement 2016 : des âînés privés du droit de répondre

Mai 2016 était le mois du recensement 2016, cependant un certain nombre de personnes âînées n'ont pas pu y répondre à cause des modalités imposées (réponse par Internet). L'AFEAS invite ses membres, leurs familles et leurs ami-e-s à se joindre à son

L'amélioration des conditions de vie des personnes âînées et le soutien aux organismes qui contribuent à leur bien-être sont une priorité de notre gouvernement.



**Francine Charbonneau**  
Ministre responsable des Aînés  
Ministre responsable de la Lutte  
contre l'intimidation  
Ministre responsable de la région de Laval  
Députée de Mille-Îles  
450 661-3595



**Jean Habel**  
Député de Sainte-Rose  
Président de séance  
450 963-8272



**Saul Polo**  
Député de Laval-des-Rapides  
Adjoint parlementaire de la ministre de  
l'Économie, de la Science et de l'Innovation  
450 668-6077



**Monique Sauvé**  
Députée de Fabre  
Adjointe parlementaire du ministre  
de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
450 689-5516



**Guy Ouellette**  
Député de Chomedey  
Président de la Commission  
des institutions  
450 686-0166



**Jean Rousselle**  
Député de Vimont  
Adjoint parlementaire du ministre  
de la Sécurité publique  
450 628-9269

action ponctuelle et rapide pour demander des changements à Statistique Canada. Les personnes âgées ou vulnérables DOIVENT jouir de leur droit de répondre eux-mêmes, ou de mandater eux-mêmes une personne, pour répondre au recensement.

Il s'agit d'une campagne de lettres à envoyer par courriel aux ministres et responsables concernés et aux députés locaux. Voir les [consignes](#) pour se joindre à cette action.

## Fin de vie

Voici le 3<sup>ème</sup> et dernier encadré rendant compte des aspects principaux de la *Loi concernant les soins de fin de vie*. Ces encadrés résument les informations qu'on trouve [en ligne](#) sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux.

### Soins de fin de vie : l'aide à mourir (3 de 3)

L'aide médicale à mourir est une intervention exceptionnelle sous des conditions très restrictives. Pour certaines personnes, la fin de vie peut être très difficile parce qu'aucune option curative ou palliative n'arrive plus à soulager leurs souffrances.

Il se peut que ces personnes préfèrent mourir plutôt que de continuer à souffrir ; l'aide médicale à mourir devient alors une option. **Seule la personne en fin de vie peut faire une demande d'aide médicale à mourir pour elle-même. Et elle ne peut pas la demander d'avance.**

Pour l'obtenir, elle doit répondre à toutes les exigences requises :

- être majeure et assurée par la RAMQ ;
- être apte à consentir aux soins : comprendre la situation et les informations des professionnels de la santé et pouvoir prendre des décisions ;
- être en fin de vie : être atteinte d'une maladie grave et incurable et subir un déclin avancé et irréversible de ses capacités ;
- éprouver des souffrances physiques et psychologiques constantes, insupportables et qui ne peuvent être apaisées dans des conditions jugées tolérables.

Le médecin doit s'assurer que la personne respecte toutes ces conditions, vérifier qu'elle comprend bien l'importance de sa demande et qu'elle en a discuté avec les gens qu'elle souhaitait contacter. Il devra également obtenir l'avis d'un second médecin indépendant. Il pourra aussi consulter l'équipe interdisciplinaire de soutien de l'établissement où réside le patient. Ce comité est formé, entre autres, d'un médecin, une infirmière, un travailleur social, un pharmacien, etc.

En raison de ses valeurs personnelles, un médecin peut refuser d'administrer l'aide médicale à mourir. Dans ce cas, il est de la responsabilité du directeur général de l'établissement de trouver rapidement un autre médecin. Mais quelle que soit la situation, la personne en fin de vie sera toujours traitée avec compassion, respect et dignité, de même que ses proches, et aura l'assurance de recevoir les soins et les services requis pour sa condition.

Dans certains pays où les critères d'accès sont moins restrictifs qu'au Québec, les demandes demeurent rares, et ces interventions représentent environ 2% de l'ensemble des décès.

## À notre agenda

### 31 mai : Assemblée générale et nouveau CA

L'Assemblée générale de l'AQDRL s'est tenue à Laval mardi 31 mai dernier.

Le conseil d'administration nouvellement élu se compose des personnes suivantes :

<b>Président</b>	<b>Pierre Lynch</b>
<b>1<sup>er</sup> vice-président</b>	<b>Lucien Doucet</b>
<b>2<sup>e</sup> vice-président</b>	<b>Louise Duquette</b>
<b>Trésorier</b>	<b>Pierre Louergli</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>Anne Falcimaigne</b>
<b>Administratrice</b>	<b>Tamara Peters</b>
<b>Administrateurs</b>	<b>Robert Dion</b>
	<b>Michel Morel</b>
	<b>Florent Philibert</b>
	<b>Jean-Jacques Moreau</b>
	<b>Gérard Soulières</b>

Les photos des membres du CA, ainsi que leur présentation, sont en ligne sur notre [site](#).

**L'AQDRLL Info fait relâche jusqu'en septembre.  
Bon été à tous nos lecteurs et lectrices.**

### Salon des kiosques de Laval, 18 mai

L'AQDRLL a participé à la journée Salon des kiosques 2016 organisée par le CISSS de Laval.

Nous y avons rencontré plus de 200 intervenants qui œuvrent auprès des personnes âgées (travailleurs sociaux, infirmières, etc.).

Un excellent moyen de faire connaître notre organisme et de connaître les autres.

*Photo : Brigitte Tremblay*



## Salon du 3e âge Deux-Montagnes, 19 mai



Brigitte Tremblay et Louise Duquette ont participé au Salon du 3eme âge de la MRC Deux-Montagnes.

Près de 150 aînés étaient présents.

## Activités de nos partenaires

### Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

À Laval, deux conférences étaient proposées sur le thème des enjeux éthiques reliés à l'intervention auprès des personnes âgées en besoin de protection.

Cette activité visait les intervenants en maltraitance qui font face aux défis suivants :

- Obtenir le consentement de la personne âgée victime de maltraitance qui présente parfois des troubles cognitifs
- Intervenir et échanger des informations confidentielles sur des situations complexes de maltraitance avec plusieurs acteurs différents
- Faire face au défi que représente l'autodétermination de la personne et sa protection.



On cherche à mettre en commun l'expertise de partenaires provenant de différents secteurs et à favoriser leur collaboration.

L'activité était organisée par la Coordination régionale en maltraitance du Secrétariat aux aînés avec un comité organisateur des organismes concernés. Rappelons qu'à Laval, un organisme de concertation travaille depuis plusieurs années à concerter les intervenants auprès des aînés abusés et à faire les liens entre la police, les services sociaux, la Ville, les organismes communautaires impliqués. Il s'agit du [Comité lavallois en abus et violence envers les aînés](#) (CLAVA).

Lire aussi l'article de *Protégez-Vous* : [Violence et abus envers les aînés: comment porter plainte?](#) qui vient d'être publié.

## Nouveau CA de la Conférence des Tables : Laval et Laurentides sont représentées

Auparavant composé des délégués et déléguées des dix-huit Tables régionales de concertation des aînés, le conseil d'administration de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec est maintenant formé de sept administratrices et administrateurs.

Nicole Bolduc-DuBois, présidente

Pierre Cousineau, vice-président

Louise Labbée, secrétaire

Maurice Rivet, trésorier, Laurentides

Lise Beaudoin, administratrice

Yvon Hamel, administrateur, Laval

Jocelyne Rancourt, administratrice

La mission de la Conférence est de regrouper, sous une seule entité, l'ensemble des 18 Tables régionales de concertation des aînés afin qu'elles puissent s'exprimer d'une seule voix relativement aux grands enjeux qui touchent les personnes aînées du Québec.

## Théâtre : *Les anges gardiens sont fatigués*

L'APPUI Laurentides présente cette pièce de théâtre mardi 21 juin à 13h30, Salle Anthony-Lessard, Maison de la Culture Claude-Henri-Grignon, 101 Place du Curé-Labelle, Saint-Jérôme.

Réservation requise par courriel à [claingm@lappuilaurentides.org](mailto:claingm@lappuilaurentides.org) ou par téléphone au 450 592-3007 poste 221.

# HORIZON 65+

## VOYAGEZ À LAVAL GRATUITEMENT

LES LAVALLOIS ÂGÉS DE 65 ANS ET PLUS SE DÉPLACENT GRATUITEMENT SUR LE RÉSEAU DE LA STL AVEC LE TITRE HORIZON 65+ SUR LEUR CARTE OPUS AVEC PHOTO.



stl.laval.qc.ca (zone aînés)  
Centre contact clients : 450 688-6520



Sens commun

## Ateliers d'informatique en ligne du RIAQ

Le RIAQ offre en juin 61 heures gratuites [d'ateliers](#). Il suffit de [s'inscrire](#) au préalable comme membre pour 30 \$ par an.

Un atelier dure de 15 à 60 minutes et vous y assistez directement de chez vous avec **VOTRE** ordinateur. Huit animateurs et animatrices sont disponibles: vous entendrez l'animatrice ou l'animateur et vous verrez son écran de chez vous. Plus de 10 000 membres du RIAQ ont assisté à plusieurs ateliers depuis trois ans. Notez que certains ateliers ne se donnent **qu'une seule fois** durant le mois. [Inscription en ligne](#).

## Sécurité informatique en voyage

Quand on part en vacances, on peut emporter cellulaire, tablette ou ordinateur portable. Mais les dangers augmentent quand on est loin de chez soi, et le risque de se faire voler un appareil ou de compromettre la sécurité de son contenu est élevé.

### Accès sans fil ou Wi-Fi

Quand on se branche sur Internet à différents points d'accès sans fil, parfois gratuitement, dans certains cafés, hôtels ou aéroports, il faut garder à l'esprit que ces réseaux ne sont pas sécurisés.

Vérifiez bien le nom du réseau avant de vous connecter afin de ne pas vous connecter par erreur sur un réseau malveillant. Aussi, comme les renseignements transférés au moyen d'un réseau public peuvent être interceptés, ne transmettez donc aucun renseignement que vous refuseriez de divulguer à n'importe qui.



### Ordinateurs partagés ou publics

Il en est de même si on utilise des ordinateurs publics.

Les enregistreurs de frappe, un type de logiciel malveillant, peuvent être utilisés pour voler des renseignements personnels. Il peut s'agir d'applications logicielles clandestines ou de dispositifs physiques reliés aux ordinateurs qui permettent de voir toute l'information qui y a été saisie. Par exemple, évitez d'y faire des opérations bancaires.

### Pour améliorer votre cybersécurité lors de vos déplacements

- Activez le verrouillage par mot de passe.
- Certains appareils permettent d'effacer toutes les données stockées en cas de saisie erronée du mot de passe après 10 tentatives. Si vous activez cette option et que vous perdez votre appareil, personne n'aura accès à l'information qu'il contient.
- Certains téléphones intelligents et i Phones peuvent être verrouillés à distance grâce à des programmes en nuage, offrant l'option de localisation automatique et un logiciel antivol. Vérifiez si votre appareil a ces options et assurez-vous de les activer.



- Désactivez la connexion sans fil (Wi-Fi) à Internet lorsque vous n'en avez pas besoin.
- Mettez à jour le logiciel antivirus de votre tablette ou ordinateur portatif avant votre départ. Et installez un pare-feu.
- N'y connectez pas de clé USB inconnue. Tout ce qui se branche sur un port USB peut cacher un maliciel (lecteurs MP3, téléphones intelligents, lecteurs de disque dur externes, etc.).

Source : [Gouvernement du Canada](#)

## Et toujours... les fraudes au téléphone : «Allo, je suis ton petit-fils»

La police de Montréal vient encore de démanteler un réseau très efficace de fraude des grands-parents. Lire [l'article](#) de La Presse.

C'est l'été, plusieurs aînés peuvent se sentir isolés et mordre à l'hameçon. Parlez-en dans les réunions de famille, les barbecues, dans les parcs, les centres d'achats...

Parlez-en autour de vous pour que la mise en garde se répande : **toujours** poser des questions très précises pour vérifier qui parle vraiment, **toujours** vérifier auprès des autres membres de la famille, **toujours** en parler à quelqu'un avant d'envoyer un quelconque sou !

Serez-vous  
le prochain  
POISSON?



## Nos ateliers Fraude

Les personnes aînées sont LA cible de prédilection des fraudeurs qui font preuve d'une créativité accrue dans les nombreux pièges qu'ils leur tendent. C'est ainsi qu'en quatre ans, les vols d'identité au Québec ont connu une hausse de 1 285 % ! Et l'arnaque des grands-parents sévit sans cesse davantage dans les résidences pour personnes retraitées.

Mais ce n'est pas une fatalité ! Les personnes âgées peuvent se prémunir contre les pièges de fraudeurs et bien réagir en cas de problème. Il suffit qu'elles soient bien informées et qu'elles sachent faire appel aux ressources disponibles. L'atelier interactif gratuit *Serez-vous le prochain poisson ?* donne l'information utile et développe des réflexes adaptés aux dangers actuels.

Pour organiser un atelier *Serez-vous le prochain poisson ?*, réunissez un groupe d'au moins dix personnes et appelez l'AQDR Laval-Laurentides à 450 978-0807.

## Revue de presse Laval-Laurentides

- [CHSLD, destination ultime? Pas nécessairement](#), Journal des Pays d'en haut, 3 mai
- [Combien investir pour garder sa qualité de vie?](#), Journal des Pays d'en haut, 3 mai
- [Un budget à venir qui inquiète déjà en santé](#), Courrier Laval, 5 mai
- [Marguerite Blais lance un livre autobiographique](#), Journal Le Nord, 6 mai
- [Sensibilisation aux droits des aînés en santé](#), Journal Le Nord, 7 mai
- [Campagne pour inciter les aînés à faire valoir leurs droits](#), Courrier Laval, 17 mai
- [21 fraudeurs d'aînés arrêtés dont la tête dirigeante lavalloise](#), Courrier Laval, 25 mai
- [Des membres du Quartier 50+ participeront à une étude](#), Journal Le Nord, 25 mai
- [Le cerveau lavallois de l'arnaque «grands-parents» sera extradé](#), Courrier Laval, 27 mai
- [Les aînés seront inscrits automatiquement dès 2018](#), Journal Le Nord, 2 juin
- [AQDR hits back at Quebec Liberal government over 'austerity'](#), Laval News, 10 juin

### Rédaction :

Anne Falcimaigne

Brigitte Tremblay



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE  
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES  
ET PRÉRETRAITÉES

1450, boul. Pie-X, bureau 202, Laval QC H7V 3C1 ¶  
Tél. : 450-978-0807 sans frais 1-844-978-0807 ¶  
Info-activités : 450-978-5808 ¶  
[aqdrLaval@aqdr.org](mailto:aqdrLaval@aqdr.org) - [www.aqdrLaval.org](http://www.aqdrLaval.org) ¶



Retrouvez  
*Les amis  
de l'AQDR*  
sur Facebook

L'AQDRLL est soutenue par :

